

# Un voile se lève sur l'éolien flottant en Bretagne sud

Si toutes les inquiétudes que peut inspirer le projet d'éolien flottant au large de Groix et Belle-Île n'ont pas été levées, la réunion publique d'information, hier à Lorient, a permis de mieux cerner son ampleur.

## Le projet

Un premier parc de 15 à 20 éoliennes flottantes à l'horizon 2028-2030 ; un deuxième d'une capacité doublée (500 mégawatts) opérationnelle dans la foulée dans cette même zone de 50 km<sup>2</sup>, délimitée « entre 15 et 18 km » des côtes de Groix, Belle-Île et Quiberon (Morbihan) : ces données brutes, les intervenants de la réunion d'information sur l'éolien flottant en Bretagne sud, durant deux heures, hier soir à Lorient, se sont patiemment attachés à les polir.

Avant d'esquisser les détails du projet, les deux garants nommés au début de la concertation ont rappelé « trois révélations majeures » qu'elle a laissées apparaître : « Une forme de sous-estimation de l'opposition au projet » et de « son impact visuel » ; la difficulté, aussi, « à définir une zone consensuelle suffisante pour accueillir des deux projets éoliens ». Jean-Pierre Bompard a aussi relevé que « si le projet apparaît extérieur au territoire, la probabilité de tension sera plus importante » Un argument repris au bond par Fabrice Loher, président de Lorient agglomération : « Il faudra faire rentrer et faire accepter deux parcs éoliens dans une zone. »

## « Pas d'impact sur la ressource halieutique »

L'élue morbihannaise entend que « les retombées économiques, fiscales et en emplois pour notre territoire justifient ce déploiement ». D'où l'importance d'une implantation à moins de douze milles nautiques du littoral morbihannais – au-delà, les plateformes sont considérées comme des navires – « afin que nous bénéficions de la taxe de l'éolien en mer. Et on nous a fait miroiter des sommes non négligeables », confie Fabrice Loher qui fixe aussi cette autre « ligne rouge : que la base de maintenance soit implantée au port de Lorient ».



Deux parcs éoliens en mer flottants (photos d'illustration), l'un de 250 mégawatts, l'autre pouvant aller jusqu'à 500 mégawatts, ainsi que leur raccordement mutualisé sont prévus, au large des côtes du Morbihan. La réunion d'information à Lorient, avant celles de Belle-Île et de Groix, a réuni une soixantaine de personnes hier soir.

PHOTO : THIERRY CREUX / OUEST-FRANCE

L'autre question majeure abordée lors de la réunion par la soixantaine de participants présents et les 90 en visioconférence, avait trait à l'impact paysager et sur la biodiversité. Autre collectivité partenaire, la Région Bretagne, de la voix de son vice-président en charge de la mer et du littoral, Daniel Cueff, « ne défendra pas ce projet à n'importe quel prix : dans quelle mesure la biodiversité sera préservée voire reconquise ? » interroge-t-il. Soucieux aussi de savoir « comment la pêche sera partie prenante », l'élue régional assure cependant que « le parc n'aura aucun impact sur la ressource halieutique ».

Pour ce qui est de l'impact sur le magnifique trait côtier morbihannais, ce projet d'éolien flottant fait l'objet d'« une vigilance particulière ». À ce titre, deux études sont en cours dont une « de visibilité *in situ* », depuis octobre et les sémaphores de deux



îles. Vigilance aussi à terre où RTE assurera le transport de l'électricité de la mer vers son réseau. Trois zones terrestres et deux corridors maritimes ont été délimités entre Guidel et Saint-Pierre-Quiberon. Affinés, « des fuseaux et emplacements de moindre impact » seront arrêtés en fin d'année.

Enfin, si toutes les incertitudes pesant sur cette technologie encore en devenir n'ont pas été levées hier soir, ce sont les liens que les intervenants, préfet du Morbihan en tête,

vont devoir convaincre « de l'opportunité que ce projet porte pour nos territoires » à la faveur de deux prochaines réunions publiques : à Belle-Île, le 2 mars puis à Groix, le 9 mars. L'occasion de présenter de nouveaux photomontages des éoliennes *in situ*. « Beaucoup plus précis et réalistes », promet Daniel Cueff, ils vont nous surprendre et nous rassurer. ».

Ivan DUVIVIER.

## Reprise

D'un futur parc éolien à l'autre... En baie de Saint-Brieuc, au large des Côtes-d'Armor cette fois-ci, la reprise du chantier du parc éolien était prévue à partir de ce mardi 22 février. Ce sera finalement pour plus tard. En raison de la tempête qui sévissait en mer du Nord, l'*Aeolus*, le navire en charge du forage, n'a pas encore quitté son port d'attache aux Pays-Bas. Aucune date officielle de reprise n'est communiquée à ce jour.

KI  
Le  
et  
L'e  
« C  
Cla  
ket  
mo  
vel  
pro  
de  
du  
po  
P  
niv  
qui  
niè  
veill  
hui  
l'au  
tou  
qu  
La  
La  
par  
tin,  
par  
hui

Ce  
bre  
les  
sor  
Plu  
pro  
lab  
viv  
ma  
Ellé  
l'au  
C  
fes  
te  
ger  
dav  
der

M  
Le  
d'E  
Jus